



Arnaque FREE iPhone 5's aidez moi svp

Par **Aurore8520**, le **01/02/2015** à **16:46**

Bonjour,

Je fait appel à vous dans le cas d'une arnaque Free. J'ai souscrit un abonnement chez Free à 2 euros j'ai également commander mon portable là-bas. Pour la livraison aucun problème elle c'est faite en 2 jours. Malheureusement mon réseau pas assez développés j'ai été dans l'obligation de renvoyer le mobile je l'ai donc renvoyé avec accusé de réception donc j'ai bien la preuve qu'il l'ont bien réceptionné et de résilier mon abonnement afin de pouvoir être remboursés et de pouvoir donc allez chez un autre opérateur. De ce fait je l'ai donc renvoyé en décembre, il ont réceptionné mon mobile depuis le 18 décembre 2014. Depuis cette date je n'arrête pas de les relancer en les appelant presque toutes les semaines, et personne n'est capable de me dire quand exactement je reverrai mo mobile, on m'a déjà donné plusieurs date (Noël, Nouvel an, première semaine de Janvier..)[s][fluo] Il me disent que mon mobile n'est pas perdu mais ils sont incapables de me dire ou il se trouve.[/fluo]/[s] Au jour d'aujourd'hui cela fait très exactement [s][fluo]1 mois et 2 semaines[/s]/[fluo] que Free détient mon mobile alors qu'il m'appartient car je l'ai payé. Il me semble qu'aux yeux de la loi un tel délais de renvoi n'est pas toléré, car ce mobile m'appartient et il ma coûté presque 600 euros donc je me dois de l'avoir et non d'attendre aussi longtemps. Merci de bien vouloir m'aider car je commence à ne plus y croire tellement on ma mené en bateau, Est-ce une arnaque ?[fluo] Ou ont-ils le droit de le garder aussi longtemps ?[/fluo] Sachant qu'il est payé et donc m'appartient.

En espérant avoir une réponse de votre part, merci d'avance

Aurore xxxxxxxxxxxx

Par **moisse**, le **01/02/2015** à **18:14**

Bonsoir,

J'ai déjà vu passer je ne sais où, peut-être ici, cette situation.

[citation] Est-ce une arnaque ?[/citation]

Vous avez déjà répondu à votre question dès le départ:

[citation]Je fait appel à vous dans le cas d'une arnaque Free[/citation]

Il existe plusieurs millions d'abonnés chez cet opérateur, dont moi, et je n'y vois pas la manœuvre que vous signalez.

En fait tout dépend de la façon dont vous avez procédé pour la résiliation et le retour.

Comme tous les opérateurs, celui-ci a mis en place une procédure de retour avec édition d'un bon, permettant le suivi et l'acheminement du colis et évitant ainsi de mettre en doute le contenu.

J'ai lu quelque part que votre doléance consiste en l'absence de réseau 4G. Si votre demande n'a pas été réalisée dans les temps, le motif invoqué ne saurait constituer un motif recevable.

Si vous pouviez décrire un peu le planning de vos opérations, souscription, achat, réception, modalité de résiliation et de retour...

En effet tout laisse à croire à un problème de date et de procédure, puisque vous réclamez la restitution d'un appareil que vous avez réexpédié vous même.